



Amsterdam, 19 janvier 2021

## Nomination de la Top Executive Team pour piloter Stellantis

Dès le premier jour, Stellantis met en place une gouvernance efficiente avec la nomination de la *Top Executive Team* en même temps que la mise en place des 9 Comités couvrant la performance et la stratégie de l'ensemble de l'entreprise. \*

A cette occasion, Carlos Tavares, CEO de Stellantis, déclare : « Cette équipe hautement compétitive, engagée et équilibrée tirera parti de ses compétences combinées et de sa diversité pour piloter Stellantis, afin qu'elle devienne une entreprise de référence. »

\* *Conseil stratégique, Business Review, Comité de Programme Global, Comité Industriel, Comité Allocations, Comité Régions, Comité Marques, Revue de style, Revue de Marque*

Chief Executive Officer

Carlos TAVARES

### Strategic and performance

---

- |                              |                        |
|------------------------------|------------------------|
| • Head of Americas:          | Mike MANLEY            |
| • Global Corporate Office:   | Silvia VERNETTI        |
| • Chief Performance Officer: | Emmanuel DELAY         |
| • Chief Software Officer:    | Yves BONNEFONT         |
| • Chief Affiliates Officer:  | Philippe de ROVIRA (*) |
- (\*) *Sales Finance, Used Cars, Parts and Service, Retail Network*

### Region Chief Operating Officers

---

- |                           |  |
|---------------------------|--|
| • Enlarged Europe:        | Maxime PICAT                                       |
| ◦ Deputy                  | Davide MELE  |
| ◦ Eurasia                 | Xavier DUCHEMIN                                    |
| • North America:          | Mark STEWART                                       |
| • South America:          | Antonio FILOSA                                     |
| • Middle East & Africa:   | Samir CHERFAN                                      |
| • China:                  | Grégoire OLIVIER <i>Interim, in charge of DPCA</i> |
| • India and Asia Pacific: | Carl SMILEY  |
| ◦ Asean                   | Christophe MUSY                                    |

## Brand Chief Executive Officers

---

- Global SUV
  - Jeep: Christian MEUNIER *Synergies Referent*
- American Brands
  - Chrysler: Timothy KUNISKIS *Interim*
  - Dodge: Timothy KUNISKIS *Synergies Referent*
  - RAM: Mike KOVAL
- Core
  - Citroën: Vincent COBEE
  - Fiat & Abarth: Olivier FRANCOIS  
*Synergies Referent & Global Chief Marketing Officer*
- Upper mainstream
  - Opel & Vauxhall: Michael LOHSCHELLER
  - Peugeot: Linda JACKSON *Synergies Referent*
- Premium
  - Alfa Romeo: Jean-Philippe IMPARATO  
*Synergies Referent*
  - DS: Béatrice FOUCHER
  - Lancia: Luca NAPOLITANO
- Luxury
  - Maserati: Davide GRASSO
- Mobility
  - Free2Move: Brigitte COURTEHOUX
  - Leasys: Giacomo CARELLI

## Global Function Chief Officers

---

- Finance: Richard PALMER
  - Human Resources & Transformation: Xavier CHEREAU
  - General Counsel: Giorgio FOSSATI
  - Planning: Olivier BOURGES
  - Purchasing & Supply Chain: Michelle WEN
  - Manufacturing: Arnaud DEBOEUF
  - Design: Ralph GILLES
- (CHRYSLER / DODGE / JEEP / RAM / MASERATI / FIAT Latin America)*
- Jean-Pierre PLOUE  
*(ABARTH / ALFA ROMEO / CITROEN / DS / FIAT Europe / LANCIA / OPEL / PEUGEOT / VAUXHALL)*

- Engineering:
  - Deputy Harald WESTER
  - Deputy Patrice LUCAS Cross car line and project engineering
  - Deputy Nicolas MOREL
- CTO: To be defined
- Sales & Marketing : Thierry KOSKAS
- Customer Experience : Richard SCHWARZWALD
  - Deputy Jean-Christophe QUEMARD
- Communication & CSR : Bertrand BLAISE

Vous trouverez les informations sur les profils dans le document joint

### *À propos de Stellantis*

*Stellantis est l'un des leaders mondiaux de l'automobile et un fournisseur de mobilité, guidé par une vision claire : offrir la liberté de circulation avec des solutions de mobilité spécifiques, abordables et fiables. Outre son riche patrimoine et sa présence géographique de premier plan, le Groupe possède des atouts majeurs : une performance durable, une expérience approfondie et un grand nombre de collaborateurs travaillant dans le monde entier. Stellantis tirera parti de son large portefeuille de marques emblématiques, fondées par des visionnaires qui leur ont insufflé passion et esprit de compétition qui résonnent encore aujourd'hui, aussi bien auprès des employés que des clients. Stellantis aspire à devenir le meilleur, et non le plus grand, tout en créant de la valeur ajoutée pour toutes les parties prenantes ainsi que pour les communautés dans lesquelles il opère.*



@Stellantis



Stellantis



Stellantis



Stellantis

---

### **Pour plus d'informations, merci de contacter :**

**Bertrand BLAISE** + 33 6 33 72 61 86– [bertrand.blaise@stellantis.com](mailto:bertrand.blaise@stellantis.com)

**Shawn MORGAN**: +1 248 760 2621 - [shawn.morgan@stellantis.com](mailto:shawn.morgan@stellantis.com)

**Andrea PALLARD** +39 335 873 7298 –[andrea.pallard@stellantis.com](mailto:andrea.pallard@stellantis.com)

**Pierre Olivier SALMON**: +33 6 76 86 45 48 - [pierreolivier.salmon@stellantis.com](mailto:pierreolivier.salmon@stellantis.com)

[www.stellantis.com](http://www.stellantis.com)

## DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

*Cette communication contient des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives incluent notamment des déclarations relatives à des performances financières futures, et les attentes de FCA et PSA (les « Parties ») vis-à-vis de la réalisation de certains résultats ciblés à une date ultérieure ou pour toute période à venir représentent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « peut », « pourra », « s'attendre à », « pourrait », « devrait », « prévoir », « estimer », « anticiper », « croire », « rester », « en mesure de », « concevoir », « cibler », « objectif », « prévisions », « projections », « perspectives », « prospects », « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Ces déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures. Elles reposent au contraire sur l'état actuel des connaissances des Parties ainsi que sur leurs projections et attentes futures vis-à-vis d'événements à venir, et de par leur nature sont soumises à des incertitudes et risques inhérents. Elles concernent des événements et dépendent de circonstances susceptibles ou non de survenir ou d'exister à l'avenir, et en tant que telles, il est recommandé de ne pas leur accorder de confiance excessive.*

*Plusieurs facteurs pourraient entraîner un gros écart entre les résultats réels et ceux anticipés dans la présente, et notamment : l'impact de la pandémie de COVID-19, la capacité du Groupe à réussir le lancement de nouveaux produits et à maintenir le volume de véhicules expédiés ; des changements au niveau des marchés financiers internationaux, de l'environnement économique global et de la demande en produits automobiles qui varie en fonction de la conjoncture ; des changements dans les conditions économiques et politiques locales, des changements dans la politique commerciale et l'imposition de tarifs mondiaux ou régionaux ou ciblant spécifiquement le secteur automobile, l'entrée en vigueur de réformes fiscales ou d'autres changements impactant les lois et réglementations fiscales ; la capacité du Groupe à développer certaines de ses marques à l'échelle mondiale ; la capacité du Groupe à offrir des produits attractifs et innovants ; la capacité du Groupe à développer, fabriquer et vendre des véhicules équipés de technologies de pointe comme l'électrification avancée, la connectivité ou la conduite autonome ; différents types de réclamations, poursuites, enquêtes gouvernementales et autres événements imprévus, y compris des plaintes concernant la fiabilité du produit et sa garantie, et des plaintes, enquêtes et poursuites liées à l'environnement ; des dépenses opérationnelles importantes en lien avec le respect des réglementations environnementales, sanitaires et de sécurité ; la vive concurrence marquant le secteur automobile, susceptible d'augmenter en raison de la fusion ; l'exposition à des insuffisances dans le financement des régimes de prévoyance définis par le Groupe ; la capacité de fournir ou faciliter l'accès à des financements adéquats pour les concessionnaires et les clients particuliers, et les risques associés à l'implantation et aux opérations des établissements financiers ; la capacité d'obtention d'un financement pour mettre en œuvre les plans de développement du Groupe et améliorer ses activités, sa situation financière et ses résultats opérationnels ; un dysfonctionnement, une perturbation ou une violation de sécurité significative compromettant les systèmes informatiques ou les systèmes de contrôle électronique équipant les véhicules du Groupe ; la capacité du Groupe à atteindre les bénéfices escomptés suite aux accords de joint-venture ; les perturbations découlant d'une instabilité politique, sociale et économique ; les risques associés aux relations du Groupe avec ses employés, ses concessionnaires et ses fournisseurs ; une augmentation des coûts, une rupture d'approvisionnement ou une pénurie de matières premières ; le développement de relations avec la main d'œuvre et les partenaires sociaux, et l'évolution des lois applicables en matière de travail ; la fluctuation des taux de change, la modification des taux d'intérêt, les risques de crédit et autres risques liés au marché ; une instabilité politique ou sociale ; un séisme ou autre catastrophe naturelle ; le risque que les opérations du Groupe ne soient pas intégrées avec succès, et autres risques et incertitudes.*

*Toutes les déclarations prospectives contenues dans cette communication sont valables à la date des présentes, et le Groupe ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser publiquement lesdites déclarations prospectives. De plus amples informations concernant le Groupe et ses activités, y compris les facteurs susceptibles d'impacter de manière significative les résultats financiers du Groupe, sont inclus dans les rapports et dossiers de FCA déposés auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission, (y compris la déclaration d'enregistrement sur le formulaire F-4 validée par la SEC le 20 novembre 2020) de l'AFM et de la CONSOB, et dans les dossiers déposés par PSA auprès de l'AMF.*